## 2851 - Un musulman qui se marie avec une athée

**question**

Est-il permis au musulman d’épouser une athée ?

**la réponse favorite**

Louange à Allah.

Ce n’est pas du tout permis compte tenu des propos du Très Haut : Et ne gardez pas de liens conjugaux avecles mécréantes. (Coran, 60 :10 ). Cette interdiction ne s’applique pas aux mécréants chastes issues des gens du Livre en vertu des propos du Très Haut (Vous sont permises) les femmes vertueuses d' entre les croyantes, et les femmes vertueuses d' entre les gens qui ont reçu le Livre avant vous. (Coran, 5 :5 ). Allah le sait mieux.